

Bureau du 20 juin 2005

Décision n° B-2005-3317

<p>objet : Contrat de ville de l'agglomération lyonnaise 2000-2006 - Soutien aux dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise par des publics issus des territoires inscrits dans le contrat de ville - Participations financières - Conventions</p> <p>service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain</p>

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 9 juin 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La création d'activités et le développement de nouvelles formes d'emploi dans les quartiers sensibles sont inscrits comme objectifs prioritaires du développement économique des territoires inscrits dans le contrat de ville de l'agglomération lyonnaise 2000-2006. Depuis plusieurs années, la Communauté urbaine soutient financièrement les initiatives impulsées par certaines Communes à ce sujet.

Ce soutien s'inscrit dans les objectifs de la démarche Lyon ville de l'entrepreneuriat et en constitue une déclinaison spécifique visant à adapter les dispositifs de soutien aux spécificités des publics défavorisés relevant des sites contrat de ville.

Parmi les dispositifs existants, certains font état, d'ores et déjà, de résultats :

- le dispositif Initiative-crédation de la commune de Saint Fons a accompagné en 2003 150 demandeurs d'emploi, avec 43 créations d'emplois en 2003,
- la coopérative d'emploi et d'activité Elycoop à Bron Parilly a accompagné 120 personnes, dont 41 % sont en insertion (RMI, DELD),
- le dispositif de soutien à la création d'entreprise porté par Aspie à Saint Priest a reçu 145 personnes dont 103 demandeurs d'emploi et créé 33 entreprises.

Afin d'objectiver ces résultats, des indicateurs d'activités précisant le volume et la nature du public accompagné ainsi que les résultats obtenus seront demandés à chaque dispositif sur une base cohérente. Ainsi, au titre de l'année 2005, les actions ou dispositifs soutenus, leur coût total ainsi que leur montage financier sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Ils concernent les communes de Bron, Décines Charpieu, Mions, Saint Fons, Vénissieux et Saint Priest, pour un montant total de participation communautaire de 51 708,97 €.

Commune-structure	Dispositif ou action	Coût et montage financier
Bron	dispositif "Activ'idées à Bron" comprenant : - une antenne création pour l'accueil, la maturation et l'étude-validation des projets, - un pôle de service post-crédation et une pépinière	commune de Bron: 24 160 € Communauté urbaine : 10 000 € Etat-ANPE : 6 750 € Europe-FSE : 30 375 € Région : 22 925 € fonds privés : 7 500 €
	maîtrise d'ouvrage : Elycoop	
<i>sous-total</i>		101 710 €
Vénissieux	mise en place de la boutique de l'initiative à Vénissieux dont l'objet est : - d'offrir des outils financiers aux personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire, - de mettre à disposition du matériel informatique et prêt de matériel, - de créer un centre ressources pour la création et le développement d'entreprises à Vénissieux.	commune de Vénissieux : 5 000 € Communauté urbaine : 5 000 €
	maîtrise d'ouvrage : ADIE	
<i>sous-total</i>		10 000 €
Feyzin	mise en place d'un accompagnement des porteurs de projet avec un dispositif d'accueil et de soutien à la création d'entreprise au quartier des Razes à Feyzin	commune de Feyzin : 3 212,97 € Communauté urbaine : 3 212,97 € PLIE FSE : 2 882,03 €
	maîtrise d'ouvrage : Aspie	
<i>sous-total</i>		9 307,97 €
Décines Charpieu	accompagnement de porteurs de projet de création d'entreprises et d'activités	commune de Décines Charpieu : 10 863 € Communauté urbaine : 4 750 € Région : 10 000 €
	maîtrise d'ouvrage : RID	
<i>sous-total</i>		25 613 €
Saint Fons la Coursive	dispositif initiative - création d'entreprises, comprenant : - le dispositif repérage initiatives habitants (5 mois) - un guichet communal d'aide à la création d'entreprise, - un observatoire communal des locaux d'activités vacants, - une coopérative d'activité Escale création, - le dispositif de gestion de la pépinière d'entreprises la Coursive disposant de 26 locaux.	commune de Saint Fons : 31 000 € Communauté urbaine : 15 000 € État : 22 500 € Europe-FSE : 64 100 € CDC : 5 000 € recettes : 24 500 €
	maîtrise d'ouvrage : commune de Saint Fons	
<i>sous-total</i>		162 100 €

Saint Priest Cap Service	accompagnement de porteurs de projets d'économie sociale	commune de Saint Priest : 6 748 € Communauté urbaine : 1 746 € État : 1 516 €
	maîtrise d'ouvrage : commune de Saint Priest	
<i>sous-total</i>		10 010 €
Saint Priest et Mions	accompagnement de porteurs de projet de création d'entreprise et d'activités	commune de Saint Priest : 40 770 € commune de Mions : 4 483 € Communauté urbaine : 12 000 € PLIE-FSE : 10 082 € divers : 10 000 €
	maîtrise d'ouvrage : Association sanpriote pour l'insertion par l'emploi (Aspie)	
<i>sous-total</i>		77 335 €
total de ces actions		396 075,97 €
total des participations de la Communauté urbaine pour ces actions au titre de l'année 2005		51 708,97 €

Par ailleurs, par décision du Bureau du 15 septembre 2003, la Communauté urbaine s'était engagée à participer au financement de l'activité Initiative-crédation de Saint Fons à hauteur de 15 000 € sur un total de 141 050 € au titre de l'année 2003. La demande de paiement afférente n'ayant pas été produite en temps utile, mais l'action s'étant déroulée conformément aux objectifs fixés dans la convention, il est proposé de soumettre à nouveau à la décision du Bureau l'engagement de participation financière pour 2003.

En conséquence le montant total de la participation financière proposé à la décision du Bureau est de 66 708,97 € comprenant les participations financières 2005 et le rattrapage de l'aide financière de 2003 au dispositif Initiative-crédation de Saint Fons ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve la participation financière de la Communauté urbaine aux programmes 2005 d'appui à la création d'entreprise figurant dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 51 708,97 € nets de taxes.

2° - Confirme la participation financière de 15 000 € au programme 2003 de la commune de Saint Fons.

3° - Autorise monsieur le président à signer les conventions de participations financières à passer avec :

a) - les associations ADIE, Elycoop, Réussir l'insertion à Décines Charpieu et Association sanpriote pour l'insertion par l'emploi (Aspie),

b) - avec les communes de Saint Fons pour le dispositif initiative-crédation d'entreprises et de Saint Priest pour l'accompagnement de porteurs de projet en économie sociale.

4° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2005 et 2006 - comptes 657 340 et 657 480 - fonction 824 - opérations n° 0046, 0048, 0057, 0059 et 0274.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,